RPR / UMP · PATRIMOINE ET FISC · FAMILLE ET PROCHES

Patrick et Isabelle Balkany

Député et maire de Levallois-Perret ; première adjointe — affaire Fraude fiscale et blanchiment

CONDAMNÉS, C'EST DÉFINITIF

Plus aucun recours possible. Ce n'est plus une accusation, c'est un fait jugé.

Ce qui est reproché

Le couple a dissimulé au fisc pendant des années un patrimoine caché (villas à Saint-Martin et Marrakech).

Où en est la justice

> Condamnés pour fraude fiscale et blanchiment ; Patrick Balkany a été incarcéré dès 2019.

Source

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS, 13 SEPTEMBRE 2019 ; COUR D'APPEL DE PARIS, 2020

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 2 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales